



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9623^e séance

Lundi 13 mai 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Fernandes	(Mozambique)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Gaouaoui
	Chine	M. Geng Shuang
	Équateur	M. Montalvo Sosa
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M ^{me} Broadhurst Estival
	Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
	Japon	M ^{me} Shino
	Malte	M ^{me} Frazier
	République de Corée	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
	Sierra Leone	M. Kanu
	Slovénie	M. Žbogar
	Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; et M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Je prends aujourd'hui la parole devant le Conseil de sécurité depuis Aden, où j'ai rencontré le Président du Conseil de direction présidentiel, Rashad Al-Alimi, et le Vice-Président Aidarous Al-Zubaidi, ainsi que le Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères. Durant ces rencontres, nous avons discuté de la nécessité urgente de remédier à la détérioration des conditions de vie des Yéménites et de progresser sur la voie de l'élaboration d'une feuille de route qui mette fin à la guerre et ouvre la voie à une paix juste. Je me félicite du climat constructif dans lequel ces rencontres ont eu lieu. Outre le fait qu'ils n'ont pas éludé les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, mes interlocuteurs ont également confirmé l'objectif à long terme, à savoir le règlement du conflit au Yémen.

À l'occasion de la Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie au service de la paix, célébrée le 24 avril, le Secrétaire général nous a rappelé que le dialogue, la diplomatie et les solutions multilatérales sont le chemin le plus sûr vers un monde de paix et de justice. En décembre 2023, par le dialogue, la diplomatie et la négociation, les parties ont fait un pas courageux vers une solution pacifique pour le Yémen en acceptant une série d'engagements à mettre en œuvre dans le cadre d'une feuille de route de l'ONU. Ces engagements permettraient d'instaurer un cessez-le-feu à l'échelle nationale, d'apporter une aide indispensable aux Yéménites et de lancer un processus politique inclusif afin de mettre fin au conflit de manière durable.

Cependant, les difficultés que j'ai mises en évidence à l'occasion des séances précédentes, plus particulièrement l'environnement précaire dans toute la région, continuent d'entraver les progrès. Bien que nous ayons constaté une réduction du nombre d'attaques contre les navires de commerce et les navires de guerre en mer Rouge, dans le golfe d'Aden et dans l'océan Indien, ainsi qu'une diminution du nombre de frappes aériennes des États-Unis et du Royaume-Uni contre des cibles terrestres au Yémen, les hostilités se poursuivent. Les annonces d'Ansar Allah selon lesquelles l'organisation allait élargir la portée des attaques constituent une provocation inquiétante dans une situation déjà instable. Alors que la situation régionale continue d'entamer notre capacité de progresser au Yémen, je me fais l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu à Gaza et j'exhorte toutes les parties concernées à désamorcer les tensions en mer Rouge et dans ses environs.

Au Yémen, les effets de la situation en matière de sécurité le long des lignes de front ont pu être circonscrits au cours du mois dernier. Cependant, je suis préoccupé par la poursuite des activités militaires sous la forme de bombardements, de tirs isolés, de combats sporadiques, d'attaques de drones et de mouvements de troupes à Dalea, à Hodeïda, à Lahj, à Mareb, à Saada, à Chaboua et à Taëz.

Hélas, le 27 avril dernier, deux femmes et trois filles ont été tuées dans la province de Taëz dans une attaque de drone alors qu'elles allaient chercher de l'eau près de leur domicile. Cela met en évidence les risques graves encourus par les civils dans la situation actuelle, qui n'est toujours pas réglée. Je suis également préoccupé par les menaces de reprise de la guerre proférées par les parties, notamment par les discours et les agissements d'Ansar Allah en relation avec Mareb.

Soyons clairs : de nouvelles violences ne régleront pas ce conflit. Au contraire, elles ne feront qu'exacerber les souffrances dont nous sommes aujourd'hui témoins et risquent de nous faire perdre la possibilité de parvenir à un règlement politique. Une fois de plus, j'invite instamment les parties à faire preuve de la plus grande retenue, tant dans leurs actions que dans leurs discours, au cours de cette période de fragilité.

Malgré ces défis, je crois qu'une solution pacifique et juste reste possible. Au cours du mois dernier, mon bureau et moi-même avons intensifié nos échanges au Yémen et dans la région avec le Gouvernement yéménite, Ansar Allah et d'autres voix yéménites, notamment des partis politiques, des femmes et des militants de la société civile, ainsi qu'avec la communauté internationale.

Le message que nous entendons dans le cadre de nos échanges, c'est celui d'une volonté constante de trouver une solution pacifique au conflit. Les Yéménites réclament l'égalité en tant que citoyens devant la loi, une possibilité d'exploiter le véritable potentiel économique de leur pays, des services qui fonctionnent et une bonne gouvernance. Pour répondre à ces appels, il faut, en fin de compte, accepter de mettre fin à la guerre et d'entamer un processus politique.

L'approche que je suis pour atteindre ces objectifs comporte trois volets.

Premièrement, je poursuis mes échanges avec les parties pour progresser sur la feuille de route de l'ONU, avec l'appui de la communauté internationale et de la région, notamment le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman. À cette fin, j'ai tenu des réunions à Aden, à Riyad et à Mascate avec des hauts fonctionnaires du Gouvernement yéménite, Ansar Allah et des parties prenantes régionales.

Deuxièmement, je continue à étudier les possibilités de désescalade et de renforcement de la confiance. Cela nécessite tant une mobilisation internationale coordonnée que la bonne foi des parties pour prendre les premières mesures qui permettront de travailler ensemble afin d'atténuer certaines des difficultés les plus graves. Actuellement, mon bureau collabore avec les Yéménites pour faciliter la libération des personnes détenues dans le cadre du conflit, l'ouverture des routes et les améliorations dans les secteurs économique et financier. Mon équipe économique, par exemple, tient de vastes consultations avec les deux parties et les principales parties prenantes sur l'évolution récente de la situation dans le secteur bancaire, ce qui, je l'espère, nous donnera également l'occasion de discuter des questions économiques de manière plus générale. J'exhorte les parties à collaborer de bonne foi avec mon bureau et à trouver des solutions mutuellement acceptables pour désamorcer la situation et donner la priorité au bien-être des Yéménites.

Troisièmement, je poursuis les préparatifs en vue d'un cessez-le-feu national et de la reprise d'un processus politique inclusif. À cette fin, mon bureau collabore avec divers acteurs, tels que des représentants des autorités locales, des acteurs de la sécurité et des responsables militaires, des décideurs économiques, des acteurs de la société civile, des journalistes, des responsables locaux, des médiateurs locaux et des représentants du secteur privé. Je continue de donner la priorité au programme pour les femmes et la paix et la sécurité, et mon bureau a récemment organisé plusieurs réunions avec des Yéménites

sur la manière de renforcer la participation effective des femmes à tous les aspects du processus de paix.

Je suis déterminé à continuer de tout mettre en œuvre pour permettre aux Yéménites de parvenir à un cessez-le-feu national et d'entamer un processus politique inclusif qui jette les bases d'une paix durable. Il y a des mesures concrètes et décisives que les parties peuvent prendre dès maintenant. De toute évidence, l'incertitude qui règne dans toute la région a des répercussions sur le Yémen, mais nous ne devons pas perdre de vue la valeur intrinsèque d'une paix à long terme. Pour concrétiser ces aspirations communes, je devrai faire appel au concours de la région et du Conseil. Le peuple yéménite n'attend rien de moins.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je remercie M. Hans Grundberg des efforts inlassables qu'il déploie et du travail crucial qu'il accomplit pour trouver une solution durable au profit du peuple yéménite. Je suis ravi de prendre la parole devant le Conseil avec lui aujourd'hui.

Mon premier exposé au Conseil de sécurité en tant que Coordonnateur des secours d'urgence (voir S/PV.8840), il y a maintenant près de trois ans, en août 2021, portait sur le Yémen. Il me semble opportun de m'adresser aujourd'hui au Conseil sur le Yémen pour l'un de mes dernières interventions dans cette fonction.

Au cours des trois dernières années, il y a eu des moments porteurs de grands espoirs. La trêve négociée par l'ONU en 2022, grâce à M. Grundberg, et les progrès qui en ont résulté constituent sans aucun doute l'une des rares lueurs d'espoir qu'il nous ait été donné de voir dans notre monde aujourd'hui.

Le Yémen n'est pas sorti d'affaire, comme l'a dit M. Grundberg, loin de là, mais il demeure un pays où la situation s'est détériorée rapidement par le passé et où elle peut à nouveau se détériorer, mais elle peut également s'améliorer tout aussi rapidement.

La population yéménite continue de souffrir de la faim, l'une des principales menaces de cette crise. Les modestes améliorations en termes d'insécurité alimentaire et de taux de malnutrition qui ont suivi la trêve conclue sous l'égide de l'ONU ont été presque entièrement annulées. Les niveaux élevés de privation alimentaire restent alarmants dans tout le pays et devraient encore s'aggraver lorsque la période de soudure commencera en juin. Les progrès réalisés par le Programme alimentaire

mondial dans le cadre de son projet pilote de reciblage dans les zones contrôlées par Ansar Allah constituent une avancée positive, mais ils doivent se poursuivre.

Nous sommes également très préoccupés par la propagation rapide de l'épidémie de choléra. À ce jour, 40 000 cas suspects et plus de 160 décès ont été signalés, ce qui représente une forte augmentation depuis notre mise à jour du mois dernier (voir S/PV.9603). La majorité d'entre eux se trouvent dans des zones contrôlées par Ansar Allah, où des centaines de nouveaux cas sont signalés chaque jour. Les fortes pluies et les inondations prévues devraient aggraver la situation. L'ONU et ses partenaires prennent des mesures urgentes pour endiguer la propagation de la maladie, qui comprennent notamment l'élaboration, en étroite collaboration avec les autorités, de ce que nous appelons un plan d'intervention multisectoriel. Nous pouvons fournir plus d'informations par écrit sur ce à quoi ressemble un tel plan aux membres du Conseil qui en font la demande. Il faudra un financement rapide si nous voulons éviter que la situation ne devienne incontrôlable.

Les conséquences de l'inaction sont bien connues. N'oublions pas qu'entre 2016 et 2021, environ 4 000 personnes, dont la majorité étaient des enfants, sont mortes du choléra au Yémen.

Dans ce contexte, la réaffirmation par la communauté internationale de son attachement et de son appui au peuple yéménite lors de la sixième réunion des hauts fonctionnaires qui s'est tenue à Bruxelles la semaine dernière est très rassurante. Plusieurs donateurs ont profité de cette occasion pour annoncer des contributions financières d'un montant total de 792 millions de dollars pour cette année. Nous les remercions de leur générosité. Ce financement est essentiel pour sauver des vies et répondre aux besoins humanitaires urgents.

Il est tout aussi important de réaliser des progrès concrets dans l'instauration de conditions essentielles afin que le Yémen ne dépende plus de l'action et de l'aide humanitaires. La priorité, et c'est là que le leadership de M. Grundberg est si central et crucial, est d'instaurer la stabilité et la paix, comme il l'a dit. Le conflit au Yémen est le principal facteur alimentant les besoins humanitaires. Ce n'est pas le seul, mais c'est le plus important. Il a profondément affaibli l'économie du pays, et c'est pourquoi le travail de M. Grundberg sur le secteur bancaire est d'une importance capitale pour cette question, comme il l'a dit. Il a ravagé la moitié des établissements de santé au Yémen, déplacé des millions de personnes et, comme je l'ai déjà dit, permis à la faim et à la maladie de se propager.

Au cours des deux dernières années, sous la direction de M. Grundberg et avec l'aide des gouvernements de la région et d'ailleurs, une ébauche de règlement politique global a vu le jour. Ces progrès sont fragiles. Ils doivent être protégés. Ils doivent être cultivés. Nous sommes prêts à apporter tout le soutien nécessaire au Bureau de l'Envoyé spécial.

Les sept derniers mois de détresse et de douleur dans la région – je fais référence ici au conflit au Moyen-Orient, à Gaza – ont aggravé l'instabilité au Yémen. Les attaques contre des navires en mer Rouge et dans les environs ont perturbé le commerce mondial. Mais nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, laisser la situation dans la région et en mer Rouge faire obstacle à la paix au Yémen. C'est pourquoi, dès le début de cette crise, M. Grundberg et son équipe ont insisté sur la nécessité de préserver les acquis et de revenir à un cessez-le-feu.

L'autre cause majeure des besoins humanitaires au Yémen est la crise économique prolongée, liée à l'absence de paix. La flambée du prix des denrées alimentaires et du carburant continue d'éroder le pouvoir d'achat des familles. Par conséquent, la deuxième priorité doit être de consolider l'économie du Yémen. Mon collègue Julien Harneis, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire pour le Yémen, y travaille également. Nous avons élaboré un cadre visant à encourager la création d'emplois et de moyens de subsistance, et nous soutenons les réformes économiques, comme l'a déjà décrit M. Grundberg, aux niveaux national et local.

Mais les parties au conflit ont un rôle à jouer. Il est temps de mettre fin aux mesures économiques hostiles et de faire passer les intérêts du peuple yéménite en premier. Les exportations de pétrole doivent pouvoir reprendre immédiatement. Cela permettrait de stabiliser la monnaie locale et de renforcer les services publics essentiels dans les zones contrôlées par le Gouvernement. Les employés du secteur public au Yémen doivent recevoir un salaire vital, faute de quoi il sera tout simplement impossible de rétablir les services publics. Ces mesures clairement définies, qui font l'objet de discussions fréquentes et qui sont très clairement prioritaires dans l'action internationale, contribueraient grandement à réduire les besoins humanitaires, en limitant la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire, et à renforcer le contrôle des autorités yéménites sur leur avenir.

Le Yémen est un pays cher à mon cœur. Il m'est pénible de voir son peuple subir coup après coup, et de constater qu'un grand nombre de mes demandes et des éléments dont M. Grundberg nous fait part à chacune des

séances d'information du Conseil sur la question sont toujours d'actualité : la protection des civils, un accès humanitaire sans entrave, le financement des organisations d'aide, un soutien accru à l'économie et, surtout, des progrès en vue d'une paix durable. Après presque 10 ans d'un conflit implacable et d'obstacles accablants, le peuple yéménite mérite un changement pour le mieux. Et franchement, le monde mérite de voir que les conflits peuvent être réglés sur la base de la justice et du désir de paix des populations.

Je fais partie de ceux qui restent convaincus que le progrès est possible, qu'il y a une occasion à saisir, mais pour ce faire, nous devons apporter notre plein appui et accorder toute notre attention à la question, et nous avons besoin des efforts de l'Envoyé spécial et de son équipe, des gouvernements de la région et des membres du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés, et je salue tout particulièrement les efforts déployés de longue date par M. Martin Griffiths sur ce dossier.

En tant que Conseil, nous ne pouvons pas fléchir dans notre appui au Yémen et dans notre soutien à une paix inclusive et durable. Nous devons rester unis et nous rallier aux efforts de l'Envoyé spécial pour obtenir cette paix grâce à la désescalade et à un cessez-le-feu. Nous appelons donc toutes les parties à désamorcer les tensions et à préserver un espace pour mener des négociations, dans le cadre de la feuille de route de l'ONU, afin de garantir une paix et une prospérité durables au peuple yéménite.

Je vais faire trois observations.

Premièrement, en ce qui concerne le transport maritime, le Royaume-Uni condamne les dernières menaces des houthistes d'étendre leurs attaques contre des navires à l'océan Indien et à la mer Méditerranée. L'escalade continue des attaques maritimes compromet la sécurité et la stabilité du Yémen et aggrave une situation humanitaire déjà désastreuse. Nous ne pouvons pas obtenir un accord de paix durable si les conditions de sécurité n'y sont pas propices. Nous appelons donc de nouveau les houthistes à respecter la liberté de navigation et à cesser leurs attaques contre la navigation.

Deuxièmement, le nombre de navires entrant dans des ports contrôlés par les houthistes sans prévenir le

Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies a considérablement augmenté. Les violations signalées depuis octobre 2023 pourraient représenter jusqu'à 500 camions de matériel non inspecté entrant à Hodeïda. Nous avons été clairs sur ce point : le Mécanisme est essentiel pour limiter l'entrée d'armes illégales au Yémen, et nous demandons à tous les navires de se soumettre aux inspections nécessaires.

Troisièmement, comme l'a rappelé le Secrétaire général adjoint Griffiths, la crise humanitaire au Yémen reste l'une des plus graves au monde et exige l'une des plus vastes interventions humanitaires. Pourtant, les organismes d'aide ne sont pas en mesure d'atteindre et d'aider les personnes vulnérables. Nous appelons les autorités, et les autorités de facto, à déployer davantage d'efforts pour éliminer les obstacles à l'acheminement de l'aide. Comme l'a dit M. Griffiths, lors de la réunion des hauts fonctionnaires chargés de l'aide humanitaire pour le Yémen qui s'est tenue la semaine dernière, les donateurs se sont engagés à verser plus de 790 millions de dollars pour lutter contre la crise humanitaire. Mais il est urgent d'aller plus loin et le Royaume-Uni annoncera bientôt sa contribution pour 2024. Nous appelons les autres membres de la communauté internationale et les acteurs de la région à contribuer au financement du plan d'intervention multisectoriel présenté par le Secrétaire général adjoint Griffiths.

Pour terminer, il y a près d'un an que les houthistes détiennent illégalement des membres de la communauté bahaïe. Nous les appelons de nouveau à respecter la liberté de religion et de conviction et à libérer immédiatement et sans condition les bahaïs qui sont toujours détenus.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier l'Envoyé spécial Grundberg de son exposé instructif. Je souhaite également remercier sincèrement le Secrétaire général adjoint Griffiths, non seulement de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui, mais aussi de son excellent leadership et de ses efforts inlassables au cours des trois dernières années. Malheureusement, le rôle du Bureau de la coordination des affaires humanitaires n'était pas censé devenir aussi important qu'il l'est aujourd'hui, mais nous avons eu la chance d'avoir M. Griffiths à sa tête.

La situation concernant le Yémen reste hautement instable et complexe. Les houthistes continuent de lancer par intermittence des drones et des missiles contre les navires qui traversent la mer Rouge et le golfe d'Aden, et ils ont même annoncé qu'ils allaient élargir la portée de leurs attaques. Par ailleurs, ils détiennent le navire marchand japonais *Galaxy Leader* et les 25 membres innocents de

son équipage multinational depuis près de six mois. La perturbation des chaînes d'approvisionnement a augmenté le coût des transports maritimes, ce qui a des répercussions négatives sur les économies du monde entier, y compris celle du Yémen. Le Japon redit sa ferme condamnation de la conduite irresponsable des houthistes et exige la cessation immédiate des menaces qu'ils font peser sur la sécurité maritime, ainsi que la libération du *Galaxy Leader* et de son équipage, conformément à la résolution 2722 (2024). En outre, les attaques incessantes des houthistes contre les navires ont montré qu'ils possèdent une énorme quantité d'armes et de technologies militaires de pointe, malgré l'embargo sur les armes imposé par le Conseil. Le Japon souligne la nécessité de renforcer les mécanismes existants afin d'empêcher de nouveaux transferts illicites d'armes et d'aide militaire aux houthistes.

Comme vient de le rappeler l'Envoyé spécial Grundberg, les troubles régionaux actuels ont des conséquences sur les conditions de sécurité au Yémen et compromettent la création d'un environnement propice aux pourparlers de paix. Nous espérons sincèrement que les parties collaboreront de manière constructive sous les auspices de l'ONU et empêcheront ce qui serait un retour tragique à la guerre civile. Seul un dialogue global entre Yéménites, auquel participent les femmes, les jeunes, la société civile et les groupes marginalisés, peut ouvrir la voie à une paix durable au Yémen. Le Japon continue d'appuyer les travaux de l'Envoyé spécial à cette fin.

Le Japon est alarmé par l'exposé de M. Griffiths sur la situation humanitaire au Yémen, qui s'aggrave en raison de problèmes tels que l'épidémie de choléra et la malnutrition persistante. Malgré l'augmentation des besoins humanitaires, les restrictions mises en place par les houthistes ont créé des difficultés pour l'acheminement de l'aide, en particulier dans les zones qu'ils contrôlent. Nous exhortons de nouveau les houthistes à lever dès que possible ces restrictions, y compris l'exigence que les travailleuses humanitaires soient accompagnées d'un *mahram*.

Le Japon appelle la communauté internationale à faire preuve de solidarité avec les personnes en détresse, en particulier les femmes et les enfants, et à faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin à leur calvaire prolongé au Yémen.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et mon pays, la Sierra Leone, ainsi que du Guyana.

Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Hans Grundberg, et le Secrétaire

général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, de leurs exposés importants sur l'évolution de la situation au Yémen. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana rendent hommage au Secrétaire général adjoint Griffiths. Nous le remercions sincèrement de sa contribution extraordinaire aux travaux de l'Organisation et nous lui souhaitons bonne chance et une bonne santé pour sa retraite. Nous saluons également la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment leur soutien aux efforts de l'Envoyé spécial en faveur de la reprise d'un processus politique et de paix dirigé et contrôlé par les Yéménites sous les auspices de l'ONU. Un règlement politique inclusif, accompagné de mesures de confiance et de consultations nationales soutenues, ainsi qu'un cessez-le-feu permanent, restent le seul moyen viable de régler la situation complexe au Yémen.

L'énorme déficit de confiance dans le processus politique est une source de profonde préoccupation pour les trois membres africains du Conseil et le Guyana. Nous appelons les parties à préserver les progrès enregistrés à ce jour dans le cadre du processus de rétablissement de la paix et à s'engager à prévenir tout retour en arrière. Nous exhortons également les parties à se concentrer sur la création de synergies et le maintien d'une collaboration mutuelle, le renforcement de la confiance grâce à l'échange de prisonniers, la réouverture des routes et la lutte contre la fragmentation économique qui est en train de se cristalliser, et à s'engager à mettre en œuvre de manière soutenue la feuille de route de l'ONU. Nous considérons ces mesures comme des étapes importantes pour raviver l'engagement de toutes les parties en faveur de la reprise des négociations. Nous prions en outre les parties au conflit de s'abstenir de tout acte unilatéral ou de tout propos incendiaire qui pourrait déstabiliser le processus de paix. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana reconnaissent que le dialogue de bonne foi entre les parties est un élément indispensable pour parvenir à une paix durable au Yémen, et nous demandons donc instamment à toutes les parties de s'abstenir de toute provocation ou mesure unilatérale.

Alors que les négociations se poursuivent sur le plan politique, nous ne devons pas négliger la situation humanitaire dévastatrice au Yémen. Nous nous félicitons des engagements annoncés lors de la sixième réunion des hauts fonctionnaires chargés de l'aide humanitaire pour le Yémen et appelons à fournir un soutien durable pour remédier à la situation d'insécurité alimentaire et à l'augmentation du taux de malnutrition. Nous demandons également aux donateurs de soutenir les

programmes d'éducation et de protection de l'enfance, ainsi que les efforts visant à atténuer la crise sanitaire urgente déclenchée par l'épidémie de choléra dans le pays. Nous soulignons en outre que la protection du personnel humanitaire féminin, sa liberté de circulation et l'acheminement de l'aide vitale dans les zones contrôlées par les houthistes doivent être garantis.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont préoccupés par le fait que les houthistes ont étendu la zone de risque au-delà des côtes du Yémen. Nous condamnons leur récente attaque contre le porte-conteneurs *MSC Orion* et le navire marchand *Cyclades*, ainsi que toute attaque contre des navires de commerce en mer Rouge, et exigeons qu'ils mettent fin à ces actes de surenchère. Nous leur demandons également de lever les restrictions imposées aux navires transportant de l'aide humanitaire à destination des ports yéménites. Le Yémen ne peut compter uniquement sur l'aide humanitaire et l'appui extérieur. Nous appelons la communauté internationale à intensifier les efforts visant à promouvoir l'activité économique au Yémen. En outre, nous réaffirmons qu'il faut s'attaquer aux causes profondes du conflit au Yémen, et appelons toutes les parties au conflit à faire preuve de la plus grande retenue et à privilégier les moyens politiques et diplomatiques pour régler la situation en mer Rouge et dans le golfe d'Aden.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil et le Guyana soulignent le lien qui existe entre les événements à Gaza et la situation au Yémen. Il est essentiel que les membres du Conseil œuvrent de concert pour éviter la propagation du conflit entre Gaza et Israël et prévenir une escalade potentielle dans l'ensemble de la région. En ce qui concerne le Yémen en particulier, la seule voie à suivre est celle d'un processus de paix durable, juste et inclusif, prévoyant un règlement politique viable sous l'égide de l'ONU et dans le cadre de l'appropriation nationale.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés.

Il y a un an, le Conseil de sécurité a salué un moment d'espoir pour le Yémen, marqué par un accord visant à libérer près de 900 personnes détenues dans le cadre du conflit. La durabilité d'une trêve négociée par l'ONU et la poursuite de négociations intensives laissaient entrevoir une possibilité de mettre fin au conflit. Bien que la trêve soit toujours en vigueur, la triste réalité aujourd'hui est que les attaques des houthistes contre les navires de commerce et les navires de guerre en mer Rouge rendent toute avancée vers une paix durable hors

de portée, et que la situation humanitaire s'aggrave pour le peuple yéménite. En raison des attaques des houthistes, qui provoquent une hausse des prix et des retards de livraison, les Yéménites ont du mal à se procurer des biens, de la nourriture et des produits de première nécessité sur les marchés. Les habitants de Taëz sont pour ainsi dire pris en otage dans leur propre ville, continuant d'être victimes de tireurs embusqués houthistes et de bombardements visant la ville, qui ont tué et blessé des femmes et des enfants. Les besoins humanitaires sont considérables dans l'ensemble du Yémen : 18,2 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, ont besoin d'une aide humanitaire. Des millions de personnes sont exposées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë et de malnutrition. Nombreux sont ceux qui sont toujours déplacés dans le sud du Yémen et qui n'ont pas accès aux services de protection et de santé, à l'eau potable et aux installations sanitaires. En conséquence, une épidémie de choléra se propage dans le nord et le sud du pays.

Malgré l'ampleur des besoins, il n'y a pas assez de ressources pour appuyer les interventions humanitaires. En tant que premier donateur mondial d'aide humanitaire au Yémen, les États-Unis appellent la communauté internationale à fournir un soutien financier plus important afin d'atténuer cette grave crise humanitaire. Pour soulager le peuple yéménite et permettre l'entrée au Yémen de denrées alimentaires et des fournitures dont le pays a désespérément besoin, les houthistes doivent cesser leurs attaques contre les navires internationaux, conformément à la résolution 2722 (2024). Nous avons demandé à plusieurs reprises que le rapport mensuel du Secrétaire général, présenté au Conseil conformément à la résolution 2722 (2024), comprenne des informations concernant le type d'armes utilisées dans chaque attaque et, le cas échéant, l'origine probable de ces armes. Nous avons déjà souligné que de nombreux éléments prouvent que l'Iran fournit des armes de pointe, notamment des missiles balistiques et de croisière, aux houthistes, en violation des sanctions imposées par l'ONU, ce qui favorise encore l'instabilité régionale. Si le Conseil souhaite un retour à des perspectives plus encourageantes pour le Yémen, nous devons agir collectivement, tout simplement. Nous devons dénoncer collectivement le rôle déstabilisateur de l'Iran et insister sur le fait qu'il ne peut pas se cacher derrière les houthistes. Nous appelons une nouvelle fois l'Iran à mettre un terme à ses transferts illégaux d'armes et à cesser de faciliter les attaques illégales et irresponsables des houthistes.

Pour souligner la préoccupation du Conseil concernant les violations continues de l'embargo sur les armes, nous devons faire davantage pour renforcer l'application des

sanctions et dissuader ceux qui les violent. L'ampleur et la diversité du matériel actuellement transféré aux houthistes en violation des résolutions du Conseil sont sans précédent. À cette fin, nous attendons avec intérêt la poursuite des discussions sur les moyens de renforcer la capacité du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies d'inspecter les navires à destination des ports contrôlés par les houthistes, afin de garantir le respect de l'embargo sur les armes et d'empêcher l'importation d'armes.

Nous devons renforcer notre action collective pour placer le Yémen sur une trajectoire plus positive. Nous restons convaincus que la meilleure voie vers la stabilité passe par des négociations en vue de mettre en place un processus de paix interyéménite inclusif, sous les auspices de l'ONU. Il est on ne peut plus clair que les houthistes et leurs attaques en mer Rouge, et désormais de plus en plus dans l'océan Indien, mettent en péril les avantages potentiels d'un règlement politique entre les parties yéménites.

Pour terminer, j'appelle à nouveau les houthistes à libérer les membres du personnel local employé par l'ambassade des États-Unis qu'ils retiennent.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Comme mes collègues, je voudrais commencer par remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, de leur intervention et, surtout, de leur engagement en faveur de la population civile au Yémen.

Et en effet, comme cela a été mentionné, c'était un contexte dans lequel, encore jusqu'à très récemment, nous avions beaucoup d'espoir. Qu'il me soit donc permis de commencer par ces mots de Sawsan Alshamiri, un enfant de 10 ans qui a prêté sa plume dans le cadre d'une campagne d'UNICEF au Yémen : « Je lance un appel à tous pour que les rires de notre enfance reviennent et que mes rêves de paix deviennent réalité ». Je crois que c'est un appel qui s'adresse clairement à nous. Nous devons collectivement répondre à cet appel et soutenir cette génération de décideurs et faiseurs de paix de demain. Dans ce contexte, la Suisse souhaite mettre en avant les points suivants.

Au niveau politique, force est de constater que la situation au Proche-Orient et les répercussions régionales que nous avons observées au Moyen-Orient, y compris l'escalade en mer Rouge, ont ralenti l'élan des pourparlers pour lesquels l'Envoyé spécial s'était tellement engagé afin de parvenir à un accord. Il est pourtant primordial de préserver ces acquis. Les discussions en cours sur une feuille de route sont une opportunité de rendre opérationnel un cessez-le-feu à l'échelle nationale, tout en favorisant un processus

politique inclusif sous les auspices de l'ONU. Les célébrations de l'Eid al-Adha, ayant lieu le mois prochain, seraient une opportunité pour les parties de faire des gestes, tels que des échanges de prisonniers ou l'ouverture de routes. Nous le savons toutes et tous ici, de telles mesures peuvent améliorer le quotidien de nombreuses familles.

Deuxièmement, au niveau humanitaire, on l'a entendu, la situation au Yémen est alarmante. Plus de 17 millions de personnes souffrent d'une grave insécurité alimentaire et ont besoin d'un accès à l'eau, ainsi qu'à des installations sanitaires de base. Nous le savons, les enfants sont parmi les personnes les plus vulnérables de tout conflit. Au Yémen, environ 1,7 million sont exposés à un risque élevé de maladies infectieuses en raison d'un manque d'accès à l'eau potable et à l'hygiène, ce qui aura une incidence sur leur santé à court et à moyen termes. Leur destin nous rappelle que le prix de l'inaction ne sera que plus cher à payer, comme le dit aussi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Dans ce contexte, nous saluons l'engagement du personnel humanitaire et onusien, y compris le personnel national et local, et nous rappelons qu'il est protégé par le droit international.

Et finalement, au niveau économique, les différentes mesures que les parties au conflit continuent à prendre étouffent l'économie privée au Yémen, déjà affectée par 13 ans de conflit, on l'a aussi entendu. Cette déstabilisation supplémentaire est entièrement assumée par la population civile et renforce les tensions entre les parties au conflit. Il faut donc inverser cette tendance.

Il existe une alternative à la voie du conflit. Le Conseil doit rester pleinement mobilisé et soutenir l'Envoyé spécial dans ses efforts pour obtenir un accord entre les parties au conflit. La Suisse est en tout temps disposée à accueillir des discussions qui permettront de répondre aux aspirations légitimes de la population yéménite.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour l'Envoyé spécial Grundberg, et je saisis cette occasion pour m'associer à mes collègues et remercier le Secrétaire général adjoint Griffiths de son travail sur le dossier yéménite.

Comme nous l'avons entendu à nouveau aujourd'hui, le Yémen est toujours frappé par une grave crise humanitaire, conséquence d'un conflit prolongé. Les services et les institutions publics continuent de périlcliter, comme en témoignent clairement la résurgence du choléra et les niveaux croissants de malnutrition. Nous sommes très préoccupés par le fait que le choléra continue de se propager rapidement dans les zones contrôlées par les houthistes.

Le ralentissement de l'épidémie dans les zones contrôlées par le Gouvernement, grâce à la coopération entre les autorités et la communauté humanitaire, souligne à quel point il importe d'appuyer nos partenaires humanitaires. C'est le seul moyen de garantir la réponse nécessaire à cette épidémie. Nous avons désespérément besoin de financements pour reconstituer les stocks de fournitures essentielles et renforcer les systèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

Une réponse forte ne peut être assurée que si un accès humanitaire sans entrave est garanti. Nous appelons une nouvelle fois les autorités de part et d'autre, en particulier les houthistes, à permettre la liberté de circulation des partenaires humanitaires, sans ingérence ni contrainte. Nous demandons également aux autorités de lever les restrictions imposées à la liberté de circulation des femmes, qui entravent gravement la fourniture de soins de santé, de services sociaux et d'une aide essentielle aux personnes les plus vulnérables.

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle continue d'entraîner des souffrances indicibles pour des millions de Yéménites. Les partenaires humanitaires ont besoin de davantage d'appui pour répondre à ces besoins. Nous soulignons l'engagement de l'Union européenne à fournir 125 millions d'euros de financement humanitaire et appelons la communauté internationale à accroître son appui au plan de réponse humanitaire pour le Yémen.

Malte est préoccupée par le fait que l'espace réservé aux efforts de médiation entre les parties au conflit au Yémen reste limité, une situation qui est aggravée par l'escalade en mer Rouge et dans le golfe d'Aden. Nous appelons les houthistes à cesser immédiatement toutes leurs attaques et leurs opérations contre les navires de commerce et à honorer les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, notamment en respectant pleinement la résolution 2722 (2024).

Nous demandons une nouvelle fois la libération immédiate et inconditionnelle du navire marchand *Galaxy Leader* et de son équipage, ainsi que des cinq bahais restants qui sont détenus de force depuis plus d'un an.

L'économie fragmentée du Yémen reste également un facteur de souffrance pour les civils. Les décisions et politiques économiques unilatérales risquent d'accroître le dédoublement du système économique. Nous appelons les parties à adopter une riposte stratégique et coordonnée face aux problèmes économiques du Yémen.

Les parties doivent privilégier la désescalade et engager le dialogue afin de tenir les engagements pris dans

le cadre de la feuille de route de l'ONU, qui vise à instaurer un cessez-le-feu officiel, à améliorer les conditions de vie et à garantir la reprise d'un processus politique sous les auspices de l'ONU. Un processus politique durable doit être dirigé et contrôlé par les Yéménites et permettre à un large éventail de voix d'être entendues, notamment celles des femmes, des jeunes, de la société civile et des groupes marginalisés.

Les enfants continuent de subir l'essentiel des souffrances au Yémen, des millions d'entre eux ne sachant pas ce qu'est une vie sans guerre. Près de 10 millions d'enfants ont besoin d'une aide humanitaire, 6,5 millions d'enfants souffrent d'insécurité alimentaire et près d'un enfant de moins de 5 ans sur deux présente un retard de croissance dû à la malnutrition. Plus de 4,5 millions d'enfants ne peuvent pas aller à l'école en raison des attaques et de l'insécurité, ce qui compromet leur avenir et augmente les risques en matière de protection. Par ailleurs, les enfants courent un risque accru de contracter le choléra et sont tués et mutilés de manière disproportionnée par les mines et restes explosifs de guerre.

La communauté internationale doit renforcer de toute urgence son appui aux enfants vulnérables du Yémen en investissant dans une intervention humanitaire solide, ainsi que dans des services de santé complets, l'éducation, le déminage et la sensibilisation au risque des engins explosifs. Investir en faveur des enfants du Yémen, c'est investir en faveur de l'avenir du pays.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : J'apprécie les informations fournies par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Griffiths, que l'Équateur remercie de son attachement sans faille aux causes humanitaires de l'Organisation depuis mai 2021. Je souhaite la bienvenue dans cette salle au Représentant permanent du Yémen.

L'Équateur demande une nouvelle fois que les tensions au Yémen soient réduites et que les parties s'engagent sur la voie de la stabilité et de la paix, d'autant plus que la situation dans la région est instable. Le dialogue politique intra-yéménite, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, est la voie qui mène à une paix durable.

Face aux difficultés internes et externes croissantes auxquelles se heurte le processus de paix au Yémen, je souligne l'approche de l'Envoyé spécial Grundberg tendant à préserver les acquis et à progresser dans l'élaboration de la feuille de route.

Après neuf ans de conflit, les besoins humanitaires au Yémen restent immenses. La détérioration des conditions économiques, les dommages causés aux infrastructures civiles et l'effondrement des services essentiels sont des facteurs critiques de vulnérabilité dans tout le pays. Actuellement, 17,6 millions de personnes, soit environ la moitié de la population totale du pays, sont en situation d'insécurité alimentaire, et près de la moitié des enfants de moins de 5 ans présentent un retard de croissance, ce qui constitue une grave menace pour l'avenir du pays.

À cela s'ajoute une flambée très inquiétante des cas de choléra, près de 20 000 cas suspects ayant été recensés. La précarité des systèmes d'assainissement, de santé et de distribution d'eau potable fait craindre une résurgence similaire à celle qu'a connue le pays il y a cinq ans.

Cette situation met en évidence le rôle fondamental que peuvent jouer les organisations humanitaires, raison pour laquelle leur accès sûr et sans entrave doit être garanti. Le manque de financements a une incidence sur la continuité des programmes humanitaires, entraînant des retards et des suspensions de programmes d'assistance vitaux qui touchent des millions de personnes. L'appui financier aux organisations humanitaires est indispensable pour répondre aux besoins les plus pressants de la population, y compris la poursuite de la lutte antimines humanitaire. À cet égard, l'Équateur se félicite des promesses de contributions financières faites par les donateurs à la réunion qui a eu lieu à Bruxelles il y a quelques jours, évoquées par le Secrétaire général adjoint Griffiths.

L'Équateur réaffirme la nécessité de respecter la résolution 2722 (2024) et de faire cesser immédiatement les attaques contre les navires de commerce par les houthistes, qui exercent une pression considérable sur le commerce international, la stabilité régionale et le relèvement économique du Yémen et des pays d'Afrique de l'Est.

Pour terminer, je souligne l'importance de redoubler d'efforts pour mettre en œuvre l'embargo sur les armes, à propos duquel le Groupe d'experts sur le Yémen créé en application de la résolution 2140 (2014) du Conseil de sécurité a recensé des violations récurrentes.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier de leurs exposés riches en informations l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths. Je tiens tout particulièrement à rendre hommage au dévouement et à l'excellente gestion de M. Griffiths au cours des trois dernières années. Je salue également la participation du Représentant permanent du Yémen à la présente séance.

Malheureusement, les conditions de sécurité au Yémen et dans ses environs demeurent dangereusement instables, et la situation humanitaire désastreuse s'est aggravée. Malgré le fait que le Conseil de sécurité s'est exprimé d'une seule voix, les attaques des houthistes contre les navires en mer Rouge et dans le golfe d'Aden se poursuivent. Ce qui est encore plus inquiétant, c'est qu'ils ont étendu leurs cibles aux navires naviguant dans l'océan Indien. De surcroît, les houthistes ont récemment fait part de leur intention de prendre pour cible tout navire se dirigeant vers les ports israéliens de la Méditerranée.

Une fois de plus, nous demandons instamment aux houthistes de cesser immédiatement toutes leurs attaques irresponsables et illégales, qui mettent en péril la liberté de navigation et entravent le commerce mondial. Il est particulièrement inquiétant que les armes utilisées dans ces attaques, notamment des missiles et des systèmes de véhicules aériens téléguidés, attestent de violations graves et constantes de l'embargo sur les armes. Tous les États Membres doivent appliquer scrupuleusement l'embargo sur les armes ciblé qui a été établi par la résolution 2216 (2015).

En sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), concernant le Yémen, la République de Corée souligne que les activités du Groupe d'experts sont essentielles. À cet égard, il convient d'accélérer le processus de nomination des deux experts en droit international humanitaire et en groupes armés qui doivent encore être nommés sur les cinq que doit compter le Groupe, afin de lui permettre de s'acquitter de son mandat en menant une analyse complète des questions interdépendantes en jeu. En outre, nous prenons note du rôle important joué par le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour garantir le respect de l'embargo sur les armes, tout en facilitant la circulation sans entrave des produits commerciaux vers les zones contrôlées par les houthistes.

Le Yémen reste aux prises avec une forte crise économique qui se traduit par des besoins humanitaires plus importants. Les tactiques économiques hostiles employées par les houthistes, comme l'émission soudaine d'une nouvelle pièce de 100 rials, associées aux contre-mesures du Gouvernement yéménite, exacerbent la situation économique désastreuse et accentuent les divisions du pays.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, plus de la moitié de la population du Yémen, soit 18,2 millions de personnes, dont 14 millions de femmes et d'enfants, a besoin d'une aide humanitaire et de services de protection. En outre, la propagation du choléra constitue une menace importante pour les habitants du

pays. Les organisations humanitaires présentes au Yémen ont publié, le 6 mai, une déclaration conjointe appelant d'urgence à un appui durable au peuple yéménite dans le besoin.

La communauté internationale doit donc se concentrer davantage sur la détérioration de la situation humanitaire au Yémen. À cet égard, la République de Corée demeure fermement déterminée à fournir une assistance au Yémen, tant sur le plan humanitaire que sur celui du développement, notamment via un don de 18 000 tonnes de riz cette année, en étroite coopération avec le Programme alimentaire mondial.

Nous pensons qu'il est essentiel de reprendre le dialogue politique au Yémen en vue de revitaliser les acquis obtenus grâce aux pourparlers entre les houthistes et l'Arabie saoudite, facilités par Oman, avant la crise actuelle. Nous appuyons également un processus de transition politique inclusif, dirigé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU.

Dans ce contexte, ma délégation réaffirme son plein appui aux efforts inlassables déployés par l'Envoyé spécial Grundberg en dépit de nombreuses difficultés. Lors de notre prochaine séance, nous espérons voir des résultats concrets à cet égard.

En définitive, c'est le peuple yéménite innocent qui subit les conséquences de cette crise aux multiples facettes. Il faut donc apporter une réponse globale et stratégique, et la République de Corée va intensifier ses efforts à cette fin.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Hans Grundberg et M. Martin Griffiths de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire au Yémen.

Nous regrettons que les événements en cours au Moyen-Orient, où des forces extérieures à la région interviennent d'une manière qui est loin d'être toujours constructive, entravent le processus de normalisation au Yémen, qui connaissait une dynamique positive. Le calme relatif qui règne sur le terrain est très fragile et l'escalade régionale en cours accroît les risques, surtout en l'absence formelle de trêve nationale au Yémen. Néanmoins, nous voulons croire que les parties yéménites restent déterminées à parvenir à un compromis et à lancer un véritable processus politique.

La tâche de la communauté internationale est de créer des conditions favorables à cet égard. Pour parvenir à un règlement, il est indispensable de mettre en œuvre un processus de négociation politique et diplomatique

associant tous les protagonistes yéménites et les principaux acteurs régionaux, avec une médiation compétente et impartiale de l'ONU. À cet égard, nous réaffirmons notre appui aux efforts de l'Envoyé spécial Grundberg. Même si l'accord sur une feuille de route complète est actuellement en suspens, il faut trouver des domaines de convergence possibles et les mettre à profit en vue d'accroître la confiance entre les parties. Il serait également utile de disposer de propositions visant à actualiser le cadre juridique international en vue d'un règlement au Yémen, qui est obsolète et ne reflète plus les réalités sur le terrain.

Pour notre part, grâce à des contacts étroits et fondés sur la confiance avec toutes les parties au conflit yéménite, nous faisons tout notre possible pour faciliter les efforts de médiation de l'Envoyé spécial. Nous encourageons les parties prenantes yéménites à adopter une attitude constructive, à faire preuve de retenue et à s'efforcer de parvenir à un accord.

Malheureusement, la situation dans la région s'est à nouveau aggravée. Le 6 mai, les autorités israéliennes ont annoncé le lancement d'une opération à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. Connaissant la position de principe des houthistes, qui condamnent les actions d'Israël contre les civils palestiniens, il ne fait aucun doute que cela aura également une incidence sur la situation dans les eaux bordant le Yémen.

La Russie est bien entendu favorable à la liberté et à la sécurité de la navigation dans les eaux bordant le Yémen, y compris en mer Rouge. Nous demandons l'arrêt immédiat des frappes contre les navires de commerce et de toute autre action qui entrave la navigation maritime. Nous exigeons la libération immédiate du navire marchand *Galaxy Leader* et de son équipage.

La situation déjà complexe a été exacerbée par les frappes agressives et injustifiées de la coalition occidentale contre le territoire du Yémen souverain, en violation de la Charte des Nations Unies. Ces actions, ainsi que la poursuite de la militarisation des eaux bordant le Yémen, ne contribuent en rien à garantir la sécurité de la navigation en mer Rouge, et ne font qu'envenimer l'escalade. Les tentatives de justifier l'agression en invoquant la résolution 2722 (2024) ou en faisant référence au droit de légitime défense énoncé à l'Article 51 de la Charte sont irrecevables.

L'échec de la coalition mise en place par les États-Unis montre clairement que le recours à la force contre le Yémen n'améliorera pas la situation en mer Rouge. Il faut adopter une approche globale qui prenne en considération tous

les aspects régionaux. Une cessation des hostilités dans les territoires palestiniens serait d'une grande aide à cet égard et serait bénéfique pour de nombreuses crises au Moyen-Orient, y compris la situation au Yémen.

En attendant, nous constatons avec un profond regret que non seulement la situation humanitaire au Yémen ne s'améliore pas, mais qu'elle est même en train de s'aggraver. Plus de 18,2 millions de Yéménites, soit près de la moitié de la population du pays, ont besoin d'une aide humanitaire. Les conditions sanitaires et épidémiologiques se détériorent. Il y a de graves pénuries alimentaires. Sur ce dernier point, nous saluons les efforts déployés par les institutions spécialisées des Nations Unies, y compris le Programme alimentaire mondial, pour fournir une assistance aux composantes de la population qui en ont le plus besoin, et ce malgré un manque de financement catastrophique. Les membres de la communauté internationale doivent conjuguer leurs efforts pour améliorer la situation.

Dans ce contexte, il est extrêmement décevant qu'un certain nombre de collègues occidentaux cherchent à utiliser la crise au Yémen pour servir leurs propres intérêts géopolitiques égoïstes. Je fais référence au transfert, par les autorités des États-Unis, d'armes et de munitions, saisies au large des côtes du Yémen, au régime de Kiev en Ukraine, qui est sur le point de s'effondrer. Nous condamnons l'interprétation large des dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur le Yémen, y compris les résolutions relatives aux sanctions. Nous souhaitons rappeler qu'il n'existe pas de régime spécial d'inspection pour les navires dans les eaux internationales dans le contexte du Yémen, et que ces actions violent les décisions pertinentes du Conseil de sécurité concernant ce pays.

Quant à nos collègues américains, leurs actions ne font que renforcer leur réputation d'acteurs sans aucun scrupule qui n'hésitent pas à piétiner le droit international s'il les empêche de faire du profit ou de mettre en œuvre leurs objectifs géopolitiques étroits et égoïstes.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de ce matin, l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Griffiths. Je salue également la participation de l'Ambassadeur du Yémen au présent débat.

Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint Griffiths de son dévouement et de ses efforts inlassables au service de l'ONU. Dans chaque situation inscrite à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, il a démontré son

dévouement et son engagement à l'égard de ceux qui ont besoin d'aide et de protection. En d'autres termes, il nous a montré qu'il se souciait de leur sort. Ses exposés ont considérablement influencé les travaux du Conseil et nous l'en remercions.

Alors que le conflit meurtrier au Yémen dure depuis près de 10 ans, la Slovénie reste fermement engagée en faveur de la paix dans le pays et pour le peuple yéménite. Nous soutenons pleinement les efforts que déploie l'ONU pour parvenir à cette paix par le biais d'un processus intra-yéménite inclusif. Vers la fin de l'année 2023, des ouvertures et des possibilités évidentes se sont présentées dans la trajectoire du pays vers la paix. Toutefois, nous reconnaissons que jusqu'à présent, en 2024, ces efforts ont été contrariés par une dynamique régionale compliquée, alors le Moyen-Orient traverse une période dangereuse. Nous regrettons que les attaques des houthistes en mer Rouge se poursuivent et nous demandons une fois de plus qu'il y soit mis fin.

Il est clair que le Yémen a maintenant besoin d'un environnement propice au dialogue entre les parties, un environnement qui permette de poursuivre le débat sur la feuille de route de l'ONU et ses éléments clés. Nous appelons donc toutes les parties à la désescalade, tant dans leurs actes que dans leurs propos. Nous saluons les efforts continus de l'Envoyé spécial et son dialogue permanent avec les acteurs yéménites et régionaux en vue d'aller de l'avant. Nous exhortons toutes les parties à collaborer de bonne foi avec l'Envoyé spécial et à faire preuve de la plus grande retenue.

L'impératif humanitaire au Yémen continue de guider notre approche du conflit dévastateur qui génère tant de besoins sur le terrain. La récente épidémie de choléra, comme l'a également mentionné le Secrétaire général adjoint Griffiths, est particulièrement alarmante. Le manque d'accès à l'eau potable et aux services de santé rend la lutte contre l'épidémie d'autant plus difficile. Et les restrictions continues à la circulation des femmes, qui limite leur accès à l'aide humanitaire et empêche les travailleuses humanitaires de faire leur travail, sont tout simplement inacceptables. Nous appelons à la levée immédiate de ces mesures.

Alors que plus de la moitié de la population a besoin d'une aide humanitaire, la communauté internationale a la responsabilité de continuer à soutenir l'action humanitaire essentielle. Nous accueillons avec satisfaction les annonces de contributions faites la semaine dernière à Bruxelles à l'occasion de la sixième réunion des hauts fonctionnaires chargés de l'aide humanitaire pour le Yémen, y compris 125 millions d'euros de fonds humanitaires supplémentaires de la part de l'Union européenne pour répondre aux besoins les plus

urgents de la population yéménite. Nous encourageons tous les donateurs à verser ces fonds indispensables. Nous devons, dans le cadre de nos efforts, insister sur une action humanitaire fondée sur des principes, renforcer l'intervention d'urgence en mettant l'accent sur la résilience à long terme et, surtout, soutenir les efforts menés au niveau local. Nous apprécions le rôle vital des organisations non gouvernementales (ONG) et des travailleurs humanitaires yéménites à cet égard. Nous tenons également à souligner le travail essentiel qu'accomplit le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies et la nécessité de renforcer ses capacités.

Notre dernière observation aujourd'hui est que nous avons accueilli très favorablement l'organisation du Forum sur la mise en oeuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité au Yémen, qui s'est tenu à Madrid le mois dernier. Nous félicitons l'Espagne du rôle qu'elle a joué en coorganisant cette manifestation qui a réuni des artisans de la paix locaux, des experts en matière d'égalité des genres et des représentants d'ONG du monde entier. Nous ne devons pas perdre de vue l'objectif ultime : un processus intra-yéménite inclusif menant à une paix durable. Cela nécessite de garantir une participation pleine, égale, effective et en toute sécurité des femmes yéménites à toutes les étapes du processus de paix. À cet égard, nous soutenons fermement la voix des femmes sur le terrain, y compris au Conseil de sécurité. Nous souhaitons rappeler à tout le monde le quota minimum de 30 % de femmes convenu lors de la Conférence de dialogue national, et nous soulignons que tout accord de paix futur devra inclure des dispositions sur la prévention et la lutte contre les violations flagrantes des droits des femmes, y compris la violence sexuelle et fondée sur le genre.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie Hans Grundberg et Martin Griffiths de leurs exposés et je voudrais ajouter ma voix à celles de mes collègues pour saluer l'engagement de Martin Griffiths tout au long de ses missions de Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et le remercier pour son engagement indéfectible au service de la paix et face à des crises humanitaires dont nous avons malheureusement au quotidien à nous entretenir, et en particulier au Yémen. Je voudrais également saluer la présence parmi nous du Représentant permanent du Yémen.

La France condamne les attaques conduites par les houthistes en mer Rouge, qui se poursuivent malgré les mises en garde du Conseil et malgré l'adoption de la résolution 2722 (2024). Elles portent atteinte aux droits et libertés de navigation, elles déstabilisent le Yémen et la région, elles nuisent aux intérêts des pays de la région et elles perturbent le commerce international. Nous appelons les houthistes à libérer immédiatement le *Galaxy Leader* et son équipage,

qui sont retenus depuis novembre 2023. La France poursuit son engagement dans le cadre de l'opération européenne Aspides pour garantir la sûreté maritime et la liberté de navigation, conformément au droit international et en lien avec ses partenaires. La résolution 2722 (2024) rappelle que les États ont, en accord avec le droit international, le droit de défendre leurs navires contre les attaques. Elle doit être pleinement appliquée.

Au plan sécuritaire, il faut transformer au plus vite la trêve de facto en une cessation complète et durable des hostilités pour éviter toute reprise du conflit sur le terrain. La situation humanitaire est catastrophique et s'est dégradée au cours des derniers mois. L'insécurité en mer Rouge et dans le golfe d'Aden a des conséquences sur le coût des opérations humanitaires et sur les approvisionnements. Les houthistes doivent cesser de déstabiliser l'économie du Yémen et de mener une guerre économique. Leur attitude irresponsable contribue à l'appauvrissement de la population.

Nous devons rester collectivement mobilisés pour répondre aux besoins des populations civiles au Yémen. En 2024, plus de la moitié de la population du pays aura besoin d'une assistance humanitaire. L'insécurité alimentaire touche 70 % des enfants de moins de 2 ans, et nous sommes également très préoccupés par l'épidémie de choléra, qui se répand dans tout le pays. Pour faire face à cette situation, il est essentiel de garantir tous les accès humanitaires et il est fondamental que les travailleurs humanitaires puissent exercer leurs missions sans entraves, notamment les personnels féminins en zone houthiste. Nous exprimons notre préoccupation face à la multiplication des arrestations et des exactions commises par les houthistes contre leur propre population, à l'image de la destruction brutale de maisons à Radaa, le mois dernier, qui a causé la mort de plusieurs de leurs habitants, dont des femmes et des enfants.

La France soutient les mécanismes onusiens qui agissent en faveur d'une plus grande stabilité et d'une plus grande sécurité au Yémen, à l'image du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, qui contribue à la lutte contre le trafic d'armes en mer Rouge tout en facilitant les importations commerciales et l'acheminement de l'aide humanitaire au Yémen. Il doit être renforcé et mieux financé.

Enfin, seule une solution politique permettra de mettre fin au conflit yéménite. La France réitère son plein soutien à l'Envoyé spécial et à ses efforts pour définir et mettre en oeuvre une feuille de route politique inclusive. La participation effective des femmes yéménites aux négociations doit

être garantie. Nous appelons les houthistes à choisir la voie du processus de paix sous l'égide de l'Envoyé spécial. La France salue également la mobilisation de l'Arabie saoudite et d'Oman ainsi que d'autres acteurs régionaux.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés, et je me félicite de la participation du représentant du Yémen à la présente séance. Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre hommage au Secrétaire général adjoint Griffiths pour sa contribution et les efforts qu'il a déployés au cours de son mandat. La Chine soutient l'Envoyé spécial Grundberg et les parties concernées qui travaillent activement à la promotion du processus de paix au Yémen. Nous insisterons sur trois points.

Premièrement, pour régler la question yéménite, nous devons nous appuyer sur des moyens politiques et diplomatiques. Toutes les parties concernées doivent garder à l'esprit le bien-être de tous les Yéménites, se concentrer sur l'orientation générale d'un règlement politique, décourager toute ingérence, faire des concessions mutuelles et travailler ensemble pour faciliter un processus politique global dirigé et contrôlé par les Yéménites. Toutes les parties, en particulier les pays qui ont une influence sur la situation au Yémen, doivent jouer un rôle constructif à cette fin.

Deuxièmement, pour régler la question yéménite, il sera essentiel de désamorcer la situation en mer Rouge dès que possible. Nous appelons les houthistes à respecter la liberté de navigation des navires de commerce de tous les pays en mer Rouge, conformément au droit international, et à mettre immédiatement fin à leurs attaques. Nous appelons les parties concernées à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les tensions.

Troisièmement, pour régler la question du Yémen, nous devons donner la priorité aux considérations humanitaires. La communauté internationale doit intensifier son aide humanitaire au Yémen, honorer ses engagements dès que possible et fournir sans délai des vivres, des médicaments et d'autres produits de première nécessité dont la population a désespérément besoin.

La situation au Yémen et en mer Rouge est étroitement liée au conflit à Gaza. Plus de sept mois se sont écoulés depuis le début de ce conflit, qui a non seulement causé des pertes civiles et une catastrophe humanitaire sans précédent, mais qui met également en péril la paix et la stabilité régionales. La Chine demande instamment la mise en œuvre rapide des résolutions 2712 (2023), 2720 (2023) et 2728 (2024), et exhorte les pays concernés à intensifier leurs efforts de persuasion et les pressions à l'égard d'Israël.

La Chine est disposée à continuer de collaborer avec toutes les parties pour promouvoir les efforts visant à faire cesser les hostilités à Gaza, à atténuer la catastrophe humanitaire et à instaurer la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours et vous souhaiter plein succès. Je remercie également votre prédécesseure, la Représentante permanente de Malte, de sa présidence réussie du Conseil le mois dernier. Je tiens aussi à remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths. Nous sommes reconnaissants à M. Griffiths pour tous les efforts qu'il a déployés depuis son entrée en fonction, en particulier en ce qui concerne la situation au Yémen, et nous lui adressons tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Le Gouvernement yéménite réaffirme son attachement à la voie de la paix et son appui continu aux initiatives et aux efforts régionaux et internationaux qui peuvent contribuer à instaurer une paix juste et durable, sur la base du mandat fondamental défini pour la solution politique convenue, à savoir l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats des travaux de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015), qui sert de feuille de route pour faire face à la crise yéménite.

Cependant, face à ces efforts, au lieu de collaborer sérieusement et de participer positivement aux efforts de paix et dans le cadre de la feuille de route élaborée avec l'aide de nos frères d'Arabie saoudite et d'Oman, les milices terroristes houthistes ont choisi la voie de la surenchère, du terrorisme et de la piraterie, en prenant pour cible les navires internationaux en mer Rouge et dans le golfe d'Aden, et en menaçant les navires en mer Méditerranée ainsi que les installations pétrolières dans la province de Mareb. Cette situation risque de saper les efforts de paix et d'exacerber les souffrances des Yéménites. À cet égard, mon gouvernement apprécie à leur juste valeur les efforts déployés par nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour ramener la paix et la stabilité au Yémen et pour lancer un processus politique qui réponde aux aspirations du peuple yéménite, en rétablissant des institutions étatiques qui garantissent l'égalité des citoyens et les libertés publiques.

Nous soulignons qu'il importe de reconsidérer la manière dont nous traitons avec les milices houthistes, en vue de relancer le processus de paix. L'une des raisons pour lesquelles il n'a pas été possible de régler la crise yéménite jusqu'à présent tient à la manière dont l'ONU et la communauté internationale ont réagi face au comportement des milices, ainsi qu'à l'absence de mise en œuvre effective des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de tous les accords, engagements et ententes conclus dans le cadre du processus de paix, et plus récemment l'accord sur une trêve humanitaire et l'Accord de Stockholm. Ce dernier témoigne du sérieux du Gouvernement yéménite et de sa volonté d'instaurer la paix et de mettre un terme au conflit. Cependant, l'Accord de Stockholm est aussi une démonstration de la fourberie et de l'hypocrisie des milices houthistes, qui ont sapé la mise en œuvre de la disposition de l'Accord relative aux garanties de contrôle de la ville de Hodeïda et de ses ports, en les transformant en une plateforme leur permettant de prendre pour cible les axes maritimes internationaux de la mer Rouge et du détroit de Bab el-Mandab. Le Gouvernement yéménite a mis en garde à maintes reprises contre ce scénario.

L'un des piliers d'une paix durable au Yémen est la présence d'un véritable partenaire sérieux, qui place les intérêts du peuple yéménite au premier plan et croit en un partenariat politique et en l'égalité de droits pour tous les Yéménites, tout en rejetant la sélectivité et l'option de la guerre et de la violence, et qui respecte les règles, les conventions et les normes internationales. Par conséquent, tout projet de règlement politique viable et durable au Yémen doit reposer sur ces fondements, afin d'éviter que le règlement politique ne devienne un facteur favorisant de nouveaux cycles d'instabilité et de guerres internes, ou une source de menaces pour la sécurité et la paix régionales et internationales. Mon gouvernement souligne qu'il est important que la communauté internationale et le Conseil exercent une pression réelle et efficace sur les milices houthistes pour qu'elles coopèrent et participent positivement aux efforts de paix, qu'elles donnent la priorité aux intérêts du peuple yéménite plutôt qu'à ceux de leurs dirigeants et de leurs soutiens, à savoir le régime iranien, et qu'elles renoncent à l'option de la guerre, qui ne peut qu'engendrer de nouvelles crises pour le peuple yéménite.

Le Gouvernement yéménite accorde une priorité absolue à la stabilité économique et au respect de ses obligations impératives dans ces circonstances exceptionnelles, y compris la fourniture de services de base et le paiement régulier des salaires des fonctionnaires. Il progresse dans la mise en œuvre de son vaste programme de réformes économiques, financières et administratives, qui visent notamment à stimuler la performance des institutions de l'État, à

fournir un modèle concret à suivre dans les relations avec le secteur privé et à créer des partenariats au niveau international afin de surmonter les difficultés et les défis actuels, de promouvoir l'économie et de stimuler le développement. Il s'agit également de limiter les répercussions des attaques des milices houthistes contre les installations pétrolières et les ports d'exportation de pétrole, et de leur guerre économique systématique contre le peuple yéménite, qui a des effets catastrophiques sur la situation économique du pays et exacerbe la crise humanitaire, ainsi que de leurs mesures destructrices dans le secteur bancaire. Le Gouvernement yéménite appelle la communauté internationale à appuyer ses efforts pour relever les défis économiques actuels et atténuer la crise humanitaire au Yémen.

Au vu des conditions économiques difficiles imposées par les milices houthistes, de la détérioration de la situation humanitaire, des services publics et des infrastructures, de la crise des déplacements internes, ainsi que des catastrophes climatiques et des épidémies et maladies qui les accompagnent, le manque de financement du plan de réponse humanitaire pour 2024 menace de priver des millions de personnes de cette aide dont elles ont besoin pour survivre. Il menace aussi d'accroître les taux d'insécurité alimentaire aiguë et de malnutrition, en particulier chez les femmes, les enfants et les personnes âgées, compte tenu notamment des manœuvres d'obstruction et des obstacles auxquels se heurtent les organisations humanitaires dans les zones contrôlées par les milices houthistes, qui visent à détourner l'aide destinée aux personnes qui en ont besoin. Le Gouvernement yéménite apprécie à leur juste valeur les efforts déployés par l'ONU et d'autres partenaires internationaux pour atténuer les souffrances humanitaires au Yémen, et affirme sa volonté de mettre en place toutes les formes possibles de coopération et de coordination afin de surmonter les difficultés qui entravent ces efforts.

Nous appelons la communauté internationale à soutenir généreusement le plan de réponse humanitaire pour 2024 et demandons que le déficit de financement actuel soit comblé de toute urgence. Nous nous faisons résolument l'écho des avertissements lancés par les organisations humanitaires opérant dans le pays, selon lesquelles ne pas agir à ce stade aura des conséquences désastreuses sur la vie des personnes dans le besoin au Yémen, principalement les femmes et les enfants.

Les milices houthistes continuent de recruter des milliers d'enfants et de les utiliser dans leur guerre, tout comme elles continuent d'exploiter la juste cause palestinienne pour attirer, recruter et former des enfants et leur laver le cerveau avec des idées extrémistes et des slogans de mort, de violence et de haine, mettant en danger leur avenir ainsi que l'avenir du Yémen.

Cela confirme que les milices houthistes sont prêtes à entamer un nouveau cycle d'escalade, alimenté par les corps de ces enfants, pendant que la communauté internationale et l'ONU restent silencieuses face à ce qui est la plus grande campagne de recrutement d'enfants de l'histoire de l'humanité, et au mépris des dangers que ce crime représente pour les générations actuelles et futures et leur droit naturel à la vie, ainsi que pour la sécurité et la stabilité de la région et du monde. Il est impératif d'adopter une position ferme contre ces violations, notamment en prenant les mesures qui s'imposent pour inclure les dirigeants houthistes responsables de l'enrôlement d'enfants dans les listes de sanctions.

Le dialogue est le meilleur moyen de régler les différends et de mettre fin aux conflits et aux guerres, et c'est le meilleur moyen d'exploiter les capacités et

les énergies au service de la reconstruction et du développement. Nous exprimons nos remerciements et notre gratitude à tous nos frères et amis qui soutiennent les efforts du Gouvernement yéménite pour relever les défis économiques et humanitaires actuels. Nous espérons que ce soutien se poursuivra afin d'instaurer la paix, d'en finir avec le conflit, de faire en sorte que les conditions économiques redeviennent normales et de rétablir la sécurité, la stabilité et le développement au Yémen.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 20.